

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le 27 février 2020 à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.  
Date de convocation du Conseil Communautaire : 19 février 2020

| Membres en exercice | Présents | Pouvoirs | Excusés | Absents |
|---------------------|----------|----------|---------|---------|
| 33                  | 27       | 0        | 2       | 4       |

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 27   | 0      | 0          |

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative : LEBLANC Christian, TESSIER Marie Claude

Membres ayant donné pouvoir :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques,

Absents : CAMBOU Stéphane, DUPUY Nathalie, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

### FINANCES

#### Délibération n° 19-2020 : Vote du Budget primitif 2020 – Budget principal

Monsieur le Président rappelle que le budget est voté au niveau de chaque section par chapitre.

Le Budget primitif 2020 du Budget Principal s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à hauteur d'un montant de 4 778 185,42 € et se décompose ainsi :

| SECTION DE FONCTIONNEMENT |                       |                       |                       |
|---------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| DEPENSES                  | 3 598 036,03 €        | RECETTES              | 3 598 036,03 €        |
| SECTION D'INVESTISSEMENT  |                       |                       |                       |
| DEPENSES                  | 1 180 149,39 €        | RECETTES              | 1 180 149,39 €        |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>     | <b>4 778 185,42 €</b> | <b>TOTAL RECETTES</b> | <b>4 778 185,42 €</b> |

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- ADOPTER le Budget primitif 2020 du Budget principal comme présenté et au vu des montants définitifs figurant ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 12 mars 2020

Le Président,  
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le : 01 AVR. 2020  
Publié le : 01 AVR. 2020

